

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [90] (2002)
Heft: 1461

Artikel: Le regard de Daniel Brélaz sur les rapports sociaux de sexes : "Les féministes votent Vert"
Autor: Brélaz, Daniel / Rubin, Anne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

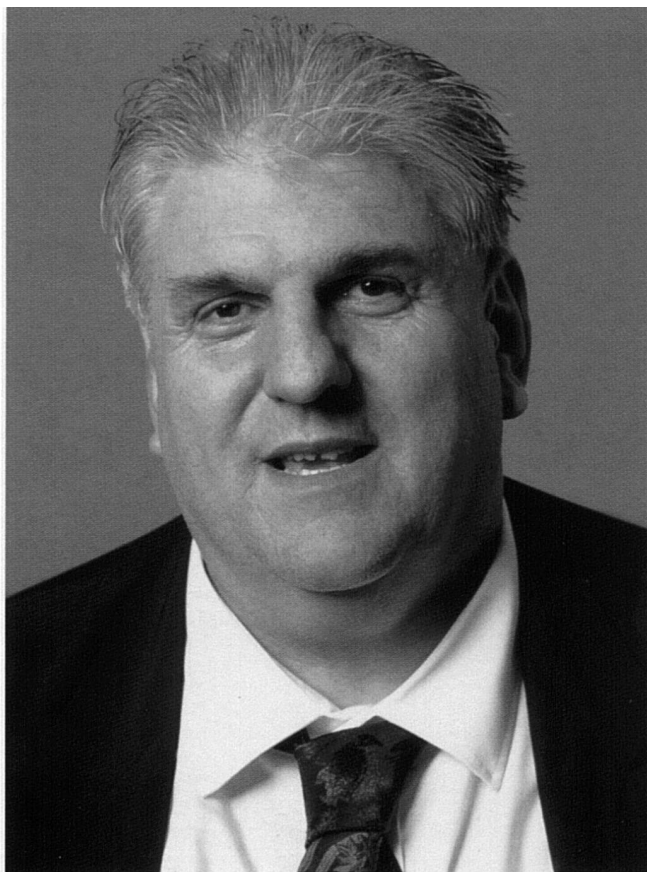
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DR

Daniel Brélaz, syndic de Lausanne : « Deux tendances dangereuses menacent le projet de loi sur l'assurance maternité : la discrimination anti-jeune et la xénophobie. »

act ur social **e**

Le regard de Daniel Brélaz sur les rapports sociaux de sexes

« Les féministes votent Vert »

Daniel Brélaz, 52 ans, est le premier syndic écologiste de Lausanne depuis le 1^{er} janvier. Stakhanoviste, il cumule une fonction de député Vert au Grand Conseil et de Constituant. Comment cet homme de conviction perçoit-il les rapports sociaux de sexes du haut de ses responsabilités ?

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE RUBIN

Chez les Verts, au Conseil communal lausannois, il y a plus de femmes que d'hommes, au National aussi. C'est loin d'être le cas au Grand Conseil et à la Constituante...

Les femmes s'engagent plus facilement au niveau de la commune. Au Grand Conseil nous devons être représentatifs de tous les arrondissements, même les plus conservateurs. Les Verts sont suffisamment forts pour y avoir un élu, mais rarement une élue. A la Constituante, nous avons des candidats masculins notoires contre des candidates féminines peu connues, ça a joué en la défaveur des femmes. Notez que chez les Verts, à notoriété et capacité égales,

les candidates s'en sortent mieux en zone urbaine. On raisonne différemment à la campagne.

Pourquoi ?

Parce que pas mal de féministes votent vert et elles vivent en ville. Les femmes représentent 55% de notre électorat. Elles sont en outre conséquentes dans leurs choix, sachant différencier une liste compacte d'une liste modifiée, ce qui n'est pas le cas de la plupart des électeurs.

En règle générale, les femmes ont plus de difficulté à s'engager en politique ?

Oui, si elles cumulent travail et enfants en bas âge, il leur est difficile de dénicher un troisième créneau pour la politique. Il y a effectivement là une fenêtre de discrimination d'une quinzaine d'années, mais ce n'est pas pour toute la vie. Il n'est pas facile non plus pour les hommes de se libérer pour la politique.

Voyez-vous une différence entre femmes et hommes dans l'exercice du pouvoir ?

Très difficile de répondre. Il y a des hommes mous comme des femmes dictatoriales. Et j'ai vu autant de clans

machistes que féministes, d'hommes pro-féministes que de femmes anti-féministes ! Mais il est vrai que certaines femmes ont dû, à tort ou à raison, jouer des coudes pour arriver à des positions dominantes dans certains secteurs. Si elles entrent en politique ensuite, elle adoptent souvent cette attitude dure et bornée. Martine Brunschwig Graf correspond à ce cas de figure. Ruth Metzler aussi, mais ça n'a certainement pas été facile pour elle d'être parachutée si jeune au Conseil fédéral après avoir été conseillère d'Etat dans un canton d'à peine 15 000 habitants.

Pensez-vous que les structures d'accueil de la petite enfance doivent être financées par l'Etat ou le privé ?

Les deux. A Lausanne, nous avons couvert en quinze ans un tiers de la demande, ce qui est un taux très élevé ; comparable à celui de Genève. Mais ça coûte très cher : 10% des impôts communaux. Le problème vient de l'inertie des communes voisines : les parents qui ont des enfants en bas âge s'installent souvent à Lausanne. Quand ils ont reçu l'équivalent de 100 000 francs de « subventions » pour environ cinq ans de crèches, ils repartent en périphérie vers des communes à faibles taux d'imposition ! Le deuxième problème est politique. Il ne suffit pas que Kaspar Villiger promette d'allouer 100 millions par an aux crèches ! Pour récompenser le peuple qui a aveuglément voté le frein à l'endettement, il doit couper, maintenant que Swissair a été recapitalisée !

La moitié du financement devrait être pris sur les salaires, comme les allocations familiales, avec une contribution du patronat, c'est dans son intérêt. Dans le canton de Vaud, les patrons ont accepté le principe d'une contribution de 10% du coût global des garderies, c'est mieux que rien. A l'avenir, on devrait affecter environ 0,5% de la masse salariale aux structures de garde, le reste étant assumé par les collectivités publiques.

Et l'assurance maternité ?

C'est aussi un problème politique. J'espère que cette fois le projet de loi passera grâce au large soutien des partis. Mais ce n'est pas encore gagné car dans ce type de votes, deux tendances très dangereuses se dégagent. D'abord, les vieux se demandent pourquoi les jeunes auraient plus de chance qu'eux. La deuxième, plus sournoise, en forte progression avec l'UDC, laisse entendre que les étrangers profiteront à 80% de cette assurance. Discrimination anti-jeune et xénophobie ! Ce sont les dangers d'une société vieillissante se souciant prioritairement de prolonger la vie avec des moyens coûteux en oubliant de préparer l'avenir. »